

Thème 2 : Aménager et développer le territoire français

Chapitre 3 : Valoriser et ménager les milieux

Intro :

La France possède une grande variété de milieux (– espace marqué par une combinaison de caractéristiques naturelles, sociales, économiques voire culturelles)

Définition milieu : ensemble des éléments au milieu desquels les sociétés humaines vivent en un lieu, qu'ils soient physiques, biologiques ou créés par les hommes (= anthropiques / anthropisée = humanisée).

Différents acteurs interviennent dans la mise en valeur (la gestion) de ces milieux. Leur préoccupation a longtemps été le développement économique. Aujourd'hui, les acteurs prennent en compte la nécessité d'un développement durable des milieux (= ensemble d'actions permettant de répondre aux besoins du présent et du futur en conciliant les enjeux économiques, environnementaux et sociaux).

On ne cherche plus seulement à aménager mais à ménager les milieux.

Problématiques (eduscol)

- Quels milieux composent le territoire français ? Comment les hommes les ont-ils transformés ?
- Quelles nouvelles exigences, parfois contradictoires, la prise en compte du développement durable introduit-elle ?

I- Etude de cas : La Réunion, un milieu ultramarin valorisé ou ménagé ? (2h)

(1) Présentation, Potentialités et contraintes du milieu réunionnais

❖ Carte de localisation (diapo 3+ manuel p. 239)
=> localisation

❖ Image satellite et photos : quelles potentialités (=atouts) ? quelles contraintes (= inconvénients) ?

- La combinaison d'un climat tropical humide et d'un relief vertigineux a favorisé la multiplication de milieux spécifiques, contribuant au développement d'une faune et d'une flore endémiques.
- Entre la savane sèche de l'ouest et les forêts humides d'altitude, les versants de la "côte au vent", les remparts parcourus de cascades et les hauteurs volcaniques, La Réunion offre une variété de milieux naturels digne d'un continent. Les villes se sont développées sur le littoral, tandis que l'intérieur montagneux est resté verdoyant et sauvage.

- Les côtes sont en majorité constituées de falaises ou de plages de galets léchées par les vagues. Les plages de sable s'étendent sur un total de 35 km, de l'ouest au sud de l'île. A Grand'Anse, Saint-Pierre, Saint-Leu, Saint-Gilles (La Saline, l'Ermitage), elles font face à une barrière de corail formant des lagons peu profonds.

❖ Image satellite + carte risques + photo volcan

L'île de la Réunion est concernée par 6 des 7 aléas majeurs répertoriés par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable : inondation, mouvement de terrain, cyclone, éruption volcanique, séisme et feux de forêts(seul le phénomène d'avalanche ne la concerne pas).

=> un territoire qui présente des atouts (richesse des sols, beauté des paysages) mais qui est soumis à de nombreux risques (volcanique, cyclonique, inondations).

(définition risque : conjonction d'un aléa et d'un enjeu)

« Le territoire réunionnais constitue à la fois la contrainte majeure du développement de La Réunion et son principal atout touristique. En effet, le relief fractionné de l'île limite la superficie utilisable pour les activités humaines (environ 1 000 km² sur 2 500 km²) : une concentration extrême de la population dans les Bas en découle et un trafic automobile localement saturé (75% des déplacements sur l'île ont pour destination six communes seulement). En outre, son origine volcanique récente et sa position sous des latitudes tropicales font de l'île l'une des régions françaises les plus exposées aux risques naturels. Dans le même temps, la diversité des milieux, combinée au caractère spectaculaire des éruptions du Piton de la Fournaise représente un facteur de richesse et un atout touristique. Les pitons, cirques et remparts de La Réunion ont été classés au patrimoine mondial de l'UNESCO le 1er août 2010. » source : site internet de la préfecture de La Réunion

Sites clefs :

- prim.net
- <http://www.risquesnaturels.re/risques/les-risques-majeurs/cyclone>
- site conseil régional, général, préfecture.

(2) L'aménagement du territoire réunionnais

- la maîtrise actuelle du territoire et les enjeux

❖ extrait de la Carte IGN : <http://www.geoportail.fr/visu2D.do?ter=reunion#> + carte manuel p. 77 pour aider.

- > quelles activités sont visibles ?
- > où sont les hommes ?
- > quels sont les déséquilibres visibles ?

=> un développement inégal entre les Bas et les Hauts, un rééquilibrage nécessaire

❖ Les défis de La Réunion : extrait texte de l'UE + chiffres clés

- => favoriser le développement éco d'une région jeune et moins riche que la métropole
- => favoriser l'insertion dans l'espace indien et européen

- **Les outils et les acteurs :**

❖ **PPR, SAR, SCOTT**

=> **pour chaque diapo, relever les enjeux, les outils, les acteurs**

(3) Valorisation ou ménagement du milieu ?

- **exemple 1 : la route des Tamarins**

vidéo sur la route des Tamarins

-> aménagement prenant en compte le DD ? relever les acteurs, les enjeux, les choix faits et les classer selon les piliers du DD.

=> pb de concentration de la population sur les littoraux et surtout sur le littoral sud et ouest (cote sous le vent), plus protégé. Pose pb de bouchon, d'enclavement de certains villages.

- **exemple 2 : le PN de la Réunion**

❖ travail sur le dossier sur le PN de La Réunion et son classement : où ? pourquoi ? comment ?

=> En quoi le PN montre-t-il une volonté de valorisation et de ménagement du milieu réunionnais ?

Croquis de synthèse : cf. feuille main. + scan

**Des
potentialités**

**Des
contraintes**

Des enjeux d'aménagement

**Des outils /actions pour
valoriser le territoire**

**Des actions /outils pour
ménager le territoire**

II- Potentialités et contraintes du territoire français (2h)

1. La France, un territoire privilégié ?

a. Un isthme à l'ouest de l'Europe

image satellite Europe ppt

-> Plus vaste pays d'Europe de l'Ouest (550.000 km²)

-> Territoire en forme d'hexagone ouvert sur l'extérieur par de grandes façades maritimes (Océan atlantique, Manche et mer du nord, Médi.)

Carte relief : Doc. 1 p.104 (possibilité faire petit schéma au tableau : un espace ouvert : cf. belin p.92)

Paysages = résumé des reliefs de l'Europe avec 2 grands ensembles distincts par une ligne Biarritz/Metz :

- Ouest / plaine et plateaux dominant
- Est / hauts plateaux, moyenne et haute montagnes riches en vallées et cols.

Territoire ouvert « vers l'intérieur » grâce à ses fleuves, surtout couloir rhodanien.

France est dans la zone tempérée (3 climat) la plus favorable à l'occupation humaine.

b. Un archipel mondial

Images

TOM : DROM (la Réunion, l'archipel de la Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte) + collectivités d'outre-mer (COM) et autres statuts St Pierre et M, Iles Antilles (St Martin, St Barthélémy), Clipperton, îles Océan Indien, Pacifique, Nlle Calédonie, Polynésie...

2,6 millions habitants.

Intérêt :

- présence mondiale sur tous les océans
- intérêt stratégique : base de Kourou
- 3^e ZEE mondiale (10 millions km²) = Zone Economique Exclusive = espace maritime de 200 miles marins autour des côtes.

c. Un territoire anthropisé : diapo + carte p. 90

déf.: transformé par l'action de l'homme.

Territoire très anthropisé pour le mettre en valeur et exploiter ses ressources.

Anthropisation ancienne : MA (forêt aménagée pour les chasses royales, cf. Rambouillet), assainissement des zones insalubres (forêt des Landes), aménagement des fleuves (irrigation, hydroélectricité)

Il n'y a plus d'espaces naturels à proprement parler.

Un potentiel qui évolue : un milieu peut présenter des contraintes et des richesses qui évoluent dans le temps (cf. montagnes, côtes ; cf. gisements de charbon aujourd'hui épuisés obligent les régions minières à se reconverter)

Des ressources aujourd'hui importantes ?

Peu de ressources énergétiques et minerais (sauf nickel en N.Calédonie, ou en Guyane) mais matériaux de construction (gravier, sable, calcaire) et matières premières (soufre, sel, potasse) st présents.

Davantage de ressources renouvelables : eau (sauf milieu médi.) / vent, soleil...

Doc. 2 p.105 – Bcp de paysages parfois associés à un patrimoine (MtStMichel) = richesse du territoire.

2. Quelles sont les contraintes et les risques du territoire français ?

a. Des contraintes à relativiser

En métropole, certaines régions sont plus contraignantes (Sud médi, montagnes) mais les sociétés se sont adaptées à ces contraintes depuis longtemps (irrigation dès l'Antiquité ; culture en terrasses).

Le niveau technique d'un pays développé réduit les contraintes (cf. tunnel pour franchir les montagnes).

En outre-mer, les contraintes sont plus fortes (milieu tropical ; froid extrême des TAAF)

b. Des risques naturels importants

Repère A p.108 – La France est l'un des pays européens les plus exposés aux risques naturels.

Outre-mer : cyclones des zones tropicales (Pacifique, Antilles, Réunion)

Cf. étude de cas sur la Réunion

Inondations liées à la littoralisation accrue, à l'installation sur les lits majeurs des cours d'eau = population vulnérable particulièrement sensible aux aléas météo

Tempête Xynthia, côte atlantique février 2010 / 51 morts.

Mouvements de terrain affectent différents espaces surtout villes où modif à l'écoulement des eaux mais aussi NPdC (exploitation minière).

Aménagements humains aggravent les risques naturels

c. Des risques liés à l'activité humaine **diapo 9**

carte p .90 – Artificialisation du territoire est forte.

Pop +20 millions en 50 ans : accroissement pression humaine. Particulièrement sur les littoraux et les espaces périurbains. Débocagisation. Parking, routes.

Agriculture intensive engendre des risques avec l'utilisation excessive d'engrais et pesticides = pollution des eaux (algues vertes ne Bretagne = risque sanitaire / Cf. sangliers)

- Risques technologiques dans les espaces industrialo-portuaires (Dunkerque, Le Havre, Fos-sur-Mer) et dans les villes (Grenoble, Lyon) qui disposent de raffineries, d'industries chimiques, de centrales nucléaires, de stockages de produits dangereux.

= explosions, incendies, fuites toxiques possibles.

Ex. explosion de l'usine AZF à Toulouse en sept. 2001

- Dans les façades maritimes à l'ouest et au nord, les marées noires ont été nombreuses (Amoco Cadiz, 1978, Erika, 1999 – navire cassé en 2 déverse 10000 tonnes de brut, Prestige, 2002)

Comment répondre à ces contraintes et à ces risques alors que la demande environnementale croît et que les conflits d'usage se multiplient.

3. Comment gérer durablement le territoire ?

a. Une préoccupation devenue majeure.

Afin de préserver les ressources et lutter contre pollutions (eau, paysages, air) dans les zones riches en biodiversité = 1^e lois et réglementations dans 60'. Création parcs nationaux et régionaux (**carte p.91**), réserves naturelles.

1975 / conservatoire national du littoral.

2004 Charte de l'environnement : la question environnementale est inscrite dans la constitution.

b. Différents acteurs

2 grandes catégories :

- Etats et collectivités territoriales (municipalités avec les PLU, conseil régional) – création d'un ministère de l'environnement dès 1971 qui encadre des établissements publics (Parcs nationaux, Agence de l'eau, Conservatoire du littoral). Aujourd'hui appel ministère de l'Ecologie et du Dvpt Durable.
- Associations et individus.

Développement de leur rôle (pratiques, actions militantes).

Action à différentes échelles. La plus importante : Greenpeace France, 110.000 adhérents et 50 permanents.

Les politiques se déploient à différentes échelles.

- UE à travers les directives (Sévésé – lexique p.110) et des aides à des projets Conférences internationales (Protocole de Kyoto 1997 ; Durban 2011) – difficulté à appliquer et faire adopter par les différents pays (cf. Chine, USA).

c. Evolution des politiques menées

- Durcissement de la protection de l'environnement par la législation (ex. Loi littoral de 1986 limitant l'urbanisation sur les côtes, loi montagne 1985), extension des périmètres de protection (ex : développement du nombre des parcs nationaux et régionaux), adoption de nouveaux modes de vie et de consommation (ex. normes HQE – Haute Qualité Environnementale – pour les nouvelles constructions avec gestion plus économe et utilisation de matériaux recyclables) –
- Evolution de la notion de protection : avant était privilégiée la sanctuarisation d'espaces ; aujourd'hui on recherche un équilibre entre protection et développement socio-économique malgré les conflits d'intérêt (cf. réintroduction de l'ours dans les Pyrénées) = agriculture durable (moins d'engrais et de produits phytosanitaires ; réduire l'érosion des sols, préserver la qualité de l'eau et la santé).

Protection passe par différents « classements » : parcs régionaux et nationaux, ZNIEFF, sites natura 2000, parc naturels marins etc. aussi aujourd'hui des classements comme l'UNESCO qui valent reconnaissance et protection, zone naturelle mais aussi souvent un milieu anthropisé (val de Loire, Mt St Michel...).

- Développer la prévention : PPR (Plan de Prévention des Risques, 1995) déclinés en PPRI (inondations), PPRT (technologiques) – notion de principe de précaution (ex. : OGM)
- Aménagements « durables » - ex. Ecoquartier de Frontignan dans le Languedoc.

Conclusion

France = territoire « riche » mais fragile, exposé à des risques. Valorisation des milieux dans un objectif de développement durable est complexe du fait des conflits d'intérêt liés aux différents usages.

Préoccupation environnementale variable selon les intérêts et selon le contexte. Cf. le Grenelle de l'environnement qui a abouti à 2 lois (Grenelle 1 & 2, 2009 & 2010) a été longtemps remis en question sous pression des différents lobbies et il est désormais peu mentionné dans le contexte de crise.

Faire schéma ensemble : leur donner les éléments de légende dans le désordre, avec le plan, doivent mettre en ordre et donner les figurés.

Voici les éléments de la légende d'un croquis intitulé « **La France : valorisation des potentialités et gestion durable des contraintes du territoire** ».

1. Remettez dans l'ordre la légende !
2. Choisissez les figurés dans la liste proposée
3. Réalisez le croquis

Les éléments à placer :

Risques technologiques liés à l'urbanisation et à l'industrialisation

De grandes façades maritimes

Site naturel classé patrimoine mondial de l'UNESCO

Des fleuves

Zones inondables

Zone d'application de la loi montagne

Parc naturel national

Des cols

DROM

Cyclones

Zone d'application de la loi littoral

Volcans

Tempêtes

ZEE

Marées noires

Des tunnels

PPR

Figurés proposés :



Plan de la légende

1. Un territoire privilégié ?

- ✓ Un territoire ouvert
- ✓ Un archipel mondial

2. Un territoire soumis à des risques et des contraintes

- ✓ Des risques naturels
- ✓ Des risques liés aux activités humaines

3. Une gestion durable du territoire

- ✓ Un territoire protégé
- ✓ Un territoire aménagé
- ✓ Un territoire valorisé